

Fiscalité et droit des entreprises: développements et problèmes pratiques

16 novembre 2021 (Genève, journée entière)

Public visé

- Réviseur ou expert-réviseur agréé expérimenté
- Fiscaliste
- Juriste avec sensibilité pour la fiscalité

Contenu

- Evolutions législatives et pratique des autorités fiscales cantonales et fédérale
- Développements jurisprudentiels dans le domaine de la fiscalité des entreprises
- Aperçu des nouveautés principales dans le domaine du droit des affaires au sens large

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principales évolutions dans le domaine de la fiscalité au niveau cantonal, fédéral, voire international
- Les développements les plus marquants en droit des affaires qui ont un lien avec l'activité de réviseur

Vous saurez

- Quels sont les réflexes à avoir en présence de problématiques fiscales et juridiques en lien avec la fiscalité et le droit des entreprises

Responsable du séminaire

Nicolas Duc, dr en droit, associé, directeur
Fiscalité & Droit BDO Suisse romande

Conférenciers

Besnik Bega, économiste HES, fiscaliste,
BDO Genève

Claudia Blanc Vanek, experte fiscale
diplômée, sous-directrice, Service
cantonal des contributions, Fribourg

Denis Boivin, avocat, expert fiscal diplômé,
associé, membre du Directoire, Directeur
Fiscalité et Droit BDO SA pour la Suisse

Gaëtan Constantin, économiste HES,
responsable Fiscalité et Fiduciaire,
directeur adjoint, BDO Sion et Monthey

Thierry Eckert, avocat, fiscaliste, fondé
de pouvoir, BDO Genève

Olivier Gross, expert-comptable diplômé,
chef de section, Service cantonal des
contributions, Fribourg



Nicolas Duc

Date

16.11.2021 journée entière

Lieu

Novotel Genève Centre
Rue de Zurich 19
1201 Genève

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou
expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.05	Introduction	Nicolas Duc
09.05–10.00	Fiscalité de l'assainissement	Thierry Eckert
10.00–10.45	Fiscalité et prévoyance	Gaëtan Constantin
10.45–11.15	Pause-café	
11.15–12.15	Jurisprudence récente en matière fiscale	Besnik Bega
12.15–13.45	Repas de midi	
13.45–14.45	Fiscalité covid	Claudia Blanc Vanek Olivier Gross
14.45–15.30	Actualité juridique	Nicolas Duc
15.30–15.45	Pause-café	
15.45–16.45	Développements législatifs et réglementaires nationaux et internationaux en matière fiscale Conclusion	Denis Boivin

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.